

# Annexe 5 : rapprochement budgétaire au 31 juillet 2013

SYNTHESE ET COMMENTAIRES SUR LE RAPPROCHEMENT BUDGETAIRE AU 31 JUILLET 2013 / Pierre POUYET - Trésorier Général									
<b>VIE ASSOCIATIVE</b>									
PRODUITS					CHARGES				
BUDGET 2013	Réalisé 31/07/2013	% BUDGET 2013	Réalisé 31/08/2012	% évolution 2013/2012	BUDGET 2013	Réalisé 31/07/2013	% BUDGET 2013	Réalisé 31/08/2012	% évolution 2013/2012
12 713,5	11 384,5	89,55	12 069,5	-3,68	12 695,4	9 158,5	72,14	9 394,9	-2,52
<b>ACTIVITES LUCRATIVES : ORGANISATIONS ET AUTRES</b>									
PRODUITS					CHARGES				
BUDGET 2013	Réalisé 31/07/2013	% BUDGET 2013	Réalisé 31/08/2012	% évolution 2013/2012	BUDGET 2013	Réalisé 31/07/2013	% BUDGET 2013	Réalisé 31/08/2012	% évolution 2013/2012
2 451,6	2 160,6	88,13	1 898,2	13,82	2 356,6	1 496,9	63,52	1 731,3	-13,54
<b>ACTIVITES LUCRATIVES : FRANCE CYCLISTE</b>									
PRODUITS					CHARGES				
BUDGET 2013	Réalisé 31/07/2013	% BUDGET 2013	Réalisé 31/08/2012	% évolution 2013/2012	BUDGET 2013	Réalisé 31/07/2013	% BUDGET 2013	Réalisé 31/08/2012	% évolution 2013/2012
474,0	391,3	82,55	436,4	-10,33	587,1	468,7	79,83	553,5	-15,32
<b>TOTAL F.F.C.</b>									
PRODUITS					CHARGES				
BUDGET 2013	Réalisé 31/07/2013	% BUDGET 2013	Réalisé 31/08/2012	% évolution 2013/2012	BUDGET 2013	Réalisé 31/07/2013	% BUDGET 2013	Réalisé 31/08/2012	% évolution 2013/2012
15 639,1	13 936,4	89,11	14 404,1	-3,25	15 639,1	11 124,1	71,13	11 679,7	-4,76
<b>COMMENTAIRES A RETENIR</b>									
<p>Nous sommes, à la date du 31 juillet 2013, à 9 mois d'exercice (soit l'équivalent en pourcentage de 75 %) et nous constatons que nous avons réalisé 89,1 % de notre budget en produits et 71,1 % en charges.</p> <p>La comparaison entre le rapprochement budgétaire au 31 juillet 2013 et celui au 31 août 2012 (nous n'avons pas fait de situation l'an dernier au 31 juillet 2012) fait apparaître un écart de - 468 k € en produits (- 3,25 %) et de - 556 k € en charges (-4,76 %).</p>									
<b>SERVICES GENERAUX ET ACTIVITES FEDERALES</b>									
<p>Les produits s'élèvent à 85,8 % du budget (99 % au 31/08/2012). Arrêté au 31/07/2013, le poste licences représente une facturation de 5 199 k € à hauteur de 101,3 % du budget (4 689 k € et 100,7 % en 2012). Les droits d'organisation s'élèvent à 794 k € et représentent 65 % du budget (à comparer à 1 107 k € et 95,6 % au 31/08/2012). Les assurances refacturées à la LNC s'élèvent à 478 k €, soit 91 % du budget (503 k € et 95,8 % au 31/08/2012). Il est à noter un complément de subvention ministérielle de 21 k € alloué dans le cadre du projet Sport Santé de la FFC. Les recettes des mécénats qui s'élèvent à 600 k € correspondent à 150 k € de Générali, 300 k € d'ASO et 150 k € de La Française des Jeux (soit 100 % du budget 2013). Compte tenu du fort poids des postes "droits d'engagement" et "droits d'organisation" sur le dernier trimestre de l'exercice, le budget 2013 devrait être atteint.</p>					<p>Les charges représentent 71 % du budget (77,1 % au 31/08/2012). Les primes d'assurances sont comptabilisées au prorata temporis. Elles s'élèvent à un montant de 2 297 k €, soit 75 % du budget (2 363 k € au 31/08/2012). Les frais de personnel s'élèvent à 1 336 k € et représentent 74,5 % du budget 2013. L'ensemble des postes de charges est conforme au budget, particulièrement sur la ligne "frais de personnel". Il reste une interrogation : les dotations aux provisions exceptionnelles, lesquelles sont inscrites au budget 2013 à hauteur de 220 k € (soit 170 k € au titre de provision sur mesures d'accompagnement à Saint-Quentin et 50 k € de dotation aux provisions). Au 31 juillet 2013, le réalisé sur ces 2 postes s'élève à 84 k €. Aussi, il nous reste par rapport aux prévisions budgétaires 136 k € pour faire face :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) aux charges liées au transfert à Saint-Quentin</li> <li>2) aux procédures sociales contentieuses en cours.</li> </ol>				
<b>DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE</b>									
<p>Les produits représentent 101,1 % du budget 2013. Toutefois, la quote-part ministérielle relative aux rémunérations supplémentaires attribuées aux entraîneurs nationaux au titre des jeux olympiques de 55 k € reçue le 19 décembre 2012 est incluse dans les produits. Cette somme non budgétée est à comparer avec la charge FFC d'un montant identique non budgétée également. Aussi, après neutralisation de cette somme, dans le cadre du rapprochement budgétaire, les produits au 30/07/2013 s'élèvent à 3 116 k €, soit 99,3 % du budget (3 359 k € et 94,7 % au 31/08/2012).</p>					<p>Les charges représentent 71,1 % du budget (82,9 % au 31/08/2012). Les salaires s'élèvent à 753 k € et représentent 80,7 % du budget 2013 (compte tenu de l'intégration au sein de la DTN du nouvel entraîneur national piste non budgétée). On constate que certains postes sont proches de 75 % du budget, soit les frais généraux (téléphone, location véhicules, carburant), les filières de haut-niveau. L'aide aux athlètes, soit 250 k €, a été comptabilisée dans sa totalité. Certains postes de charges sont bien en dessous de 75 %, soit la formation (44,2 %), les activités sportives (66 %) les championnats (55,1 %) et le secteur médical DTN (48,4 %), ce qui incite à une attention particulière.</p>				
<b>ORGANISATIONS ET OPERATIONS ASSIMILEES</b>									
<p>Les produits enregistrés s'élèvent à 1 462 k € soit 86,4 % du budget (1 623 k € et 78,1 % au 31/08/2012). Cependant, n'oublions pas que nous devons enregistrer 230 k € de produits sur le dernier trimestre de l'exercice 2013 afin d'atteindre le budget.</p>					<p>Les charges pour un montant de 1 269 k € représentent 70,3 % du budget (1 539 k € et 67,9 % au 31/08/2012). Aussi, les charges au titre du dernier trimestre ne devront pas excéder 535 k € afin d'être conforme au budget 2013.</p>				
<b>AUTRES ACTIVITES</b>									
<p>Les produits enregistrés s'élèvent à 92 % du budget (33,9 % au 31/08/2012). Ces produits incluent 200 k € de partenariat BIG MAT et 277 k € de prestations en échange de matériel. Les produits afférents aux sites VTT s'élèvent à 109 k € et dépassent le budget prévisionnel 2013 de 25 k € (soit en pourcentage : +29,2 %). Il reste à enregistrer 60 k € de produits au titre des "autres activités" afin d'atteindre notre budget 2013. Un point précis sur la facturation des prestations (dans le cadre de notre partenariat d'échange) est prévu dans la semaine avec la société de marketing concernée.</p>					<p>Les charges représentent 41,2 % du budget (35 % au 31/08/2012). Il est à noter que le budget 2013 prévoit 290 k € de charges de structure non comptabilisées au 31/07/2013 (transfert de charges du secteur associatif sur les autres activités). Ce transfert de charges n'ayant aucune incidence sur le résultat de gestion courante de notre fédération.</p>				
<b>FRANCE CYCLISTE</b>									
<p>Les produits enregistrés s'élèvent à 391 k € soit 82,6 % du budget (436 k € et 90,7 % au 31/08/2012).</p>					<p>Les charges s'élèvent à 469 k € et représentent 79,8 % du budget (554 k € et 89,5 % au 31/08/2012).</p>				
<p>A fin août 2012, la participation fédérale à la gestion de La France Cycliste était de 117 k €. Au 31 juillet 2013, elle se situe à 77,4 k €. L'écart est essentiellement dû à la non reconduction des frais engagés en 2012 pour la réalisation d'une maquette. En ce qui concerne les frais de personnel et les autres charges, on n'observe pas d'évolution. Mais, une interrogation demeure sur les ventes en kiosque qui ne réalisent au 31 juillet 2013 que 59,3 % du budget. L'écart budgétaire sur ce poste est de 51 k €, ce qui paraît très difficile à atteindre sur le dernier trimestre.</p>									
<b>CONCLUSION :</b>									
<p>Il nous reste pour tenir le budget à réaliser en produits 1 703 k € et en ce qui concerne les charges ne pas dépasser la somme de 4 515 k €.</p> <p>Les vraies interrogations qui demeurent à ce jour sont :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) concernant les charges, les dotations aux provisions : il reste par rapport aux prévisions budgétaires 136 k €, ce qui paraît insuffisant.</li> <li>2) concernant les produits, le montant des recettes "échanges de marchandises" et les recettes "France Cycliste".</li> </ol>									